

COMPTE RENDU RÉUNION COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE

LUNDI 19 AVRIL 2021 EN VISIO CONFERENCE

Début de réunion à 19h00

Présents : Patrick Pasco, Bernard Chapalain, David Lorineau, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Philippe Armand, Patrick Eveno, Jonathan Eveno, Emmanuel Le Roux, Jean Pierre Godiveau

Absentes excusées : Martine Le Bruchec, Béatrice Bacon

Absente : Marie Coeffic

Invitée : Aurélie Merdi

1. Approbation compte rendu du 28 novembre 2020

Résultat du vote

Contre 0 Abstention 0 Pour 9

Aurélie Merdi, invitée, est le vérificateur aux comptes du Comité. Elle se présente aux membres. Ancienne morbihannaise (ses parents habitent Le Faouet), licenciée au RP Fouesnant, elle est titulaire d'un diplôme en contrôle de gestion.

Elle assistera à la réunion avec accord de l'ensemble des membres présents.

2. Point de la situation financière estimée à fin juin 2021

La situation a évolué de manière positive par rapport à ce qui a été présenté fin mars.

Suite à notre demande le Comité bénéficie du fond de solidarité avec effet rétroactif depuis le début de l'année. L'aide représente 10 000 Euros par mois.

Cela nous a permis de toucher la somme de 20 000 Euros. Le comité devrait également percevoir 10 000 euros par mois pour les mois de mars et avril ce qui représentera sur la période de janvier à avril 40 000 euros. Nous pourrions également toucher 10 000 Euros pour la période du mois de mai si la situation actuelle perdurait et les conditions pour bénéficier du fond de solidarité étaient reconduites.

La situation est donc nettement plus favorable que lors de la dernière réunion grâce à Patrick Pasco qui s'est démené et qu'on peut tous féliciter.

Ces versements vont permettre d'aider les clubs, l'estimation réalisée à fin mars prévoyait une perte de 18 000 Euros. A date, janvier et février sont versés, mars est validé pour la demande. Les conditions de versement pour avril doivent être validées par décret, mais il n'y a pas de raison que cela change. Si cela se confirme nous disposerions de 22 000 Euros pour aider les clubs pour la relance. Les remises sur les cotisations URSSAF ont également été revues pour les exonérations COVID. Les régularisations sont en cours.

3. Validation des remboursements pour la saison 2020-2021

Remboursement des frais d'engagements pour les championnats au prorata des journées non jouées. 11/14 pour les seniors, 13/14 pour les vétérans et 9/10 pour les jeunes, soit 9 613,29 Euros

Résultat du vote

Contre 0 Abstention 1 Pour 9

Remboursement des journées du Critérium Fédéral à raison de $\frac{3}{4}$, soit 1 279,05 Euros

Résultat du vote
Contre 0 Abstention 1 Pour 9

Les règlements du CLE seront également remboursés

Ces remboursements se feront, non pas sous forme d'avoir sous SPID, mais par virements aux clubs, à jour de leurs dettes.

4. Communication sur les remboursements 2020-2021

La communication portera sur les remboursements réalisés pour 2020-2021 en indiquant qu'une réflexion sur des aides complémentaires que nous réaliserons pour la saison à venir est en cours.

Les canaux utilisés seront : presse, Facebook, Comité, différents réseaux sociaux.

La communication sera faite et adressée aux présidents et correspondants des clubs qui devront relayer les informations à leurs adhérents.

La communication sera travaillée avec quelques personnes et envoyée fin de semaine prochaine.

5. Information Réunion Grenelle de Tennis de Table du 17 Avril

La journée s'est déroulée en 2 parties.

- Le matin avec des présentations de différents intervenants sur la situation.

Chacun a apprécié la présentation d'Adrien Dodu qui nous a indiqué certains chiffres.

La Fédération compte 120 000 licenciés hors licences événementielles, la perte de licence représente un manque de revenu de 400 000 Euros pour la Fédération.

Un sondage effectué la semaine précédente, indique que

- Pour la saison 2020 2021 60 Comités et 13 Ligues feront quelque chose pour le remboursement des championnats par équipes et critérium.
- Pour la saison 2021-2022, 25 Comités annoncent vouloir faire des remises sur les licences.

Un calcul sur un remboursement de 10 Euros par instance, Fédération, Ligues, Comités, représenterait au total la somme de 3 500 000 Euros pour une moyenne de 800 Euros par club.

Un kit de communication sera mis à disposition gratuitement pour l'ensemble des clubs, des Ligues et des Comités.

La Fédération proposera des actions de promotion du ping cet été avec Pass Ping, Pass tournoi et animations.

Des propositions seront faites pour des challenges licenciation avec licences gratuites à gagner.

La Fédération propose une aide à l'embauche pour une période de 3 mois minimum.

Présentation de la valorisation de l'outil numérique et soutien aux clubs pour la transition

- L'après-midi travail de groupe.

Ressenti des participants.

Points Forts : travail de préparation et de réflexion qui ont semblé très importants avec beaucoup d'idées et des propositions, qualité des présentations et des interventions, esprit d'écoute, temps mis à disposition pour poser des questions et y répondre.

Regrets : Mise en avant de l'associatif valeur qui semble disparaître au profit de la notion de consommation. Un discours qui semble s'orienter vers « Pas d'aides pour les licences », des propositions très intéressantes mais qui ne toucheront pas tous les clubs, les petits n'ayant pas les structure pour les mettre en œuvre.

La tendance de cette journée est plutôt positive pour les participants.

Les décisions pour donner suite aux travaux réalisés seront présentées et validées lors du conseil Fédéral fin mai.

6. Aides à la reprise 2021-2022

- Réflexion sur les différentes possibilités d'aides

Un tableau est présenté pour proposer différentes possibilités d'aides à la reprise.

Il s'appuie sur la licenciation de cette saison et permet de se projeter sur ce qui pourrait être fait pour la saison prochaine.

Il faudrait dans un premier temps définir le montant que nous souhaitons allouer à cette aide. Nous pourrions ensuite appliquer un pourcentage significatif de remise par catégorie de licences pour atteindre ce montant.

L'enveloppe étant atteinte, la somme serait à répartir par club en fonction de ses licenciés A-1.

Cette somme pourrait être éclatée en 2 versements, le 1^{er} sur 2020-2021, le 2^{ème} sur la saison prochaine. Cela permettrait aux clubs de gérer cette somme comme ils l'entendent : remboursement, baisse de licence pour la saison prochaine....

Il faudra toutefois noter que ces sommes versées au titre d'aide à la licenciation devront être compensées par les résultats positifs de l'exercice en cours et l'équilibre de notre compte de résultat pour la saison prochaine et les suivantes.

Après échanges concernant les montants à allouer, il est décidé de réfléchir sur les mises en œuvre (remboursement ou avoir, 1 ou 2 règlements) et de valider les éléments lors de la prochaine réunion. Sera également évoquée la possibilité de baisser le prix des licences ou de garantir la stabilité des prix sur l'olympiade.

Il faudra toutefois bien prendre en compte le risque financier pour la saison prochaine et les suivantes lors de la décision de la somme à allouer, car on ne peut pas garantir que la saison prochaine et les suivantes seront normales. Pourra-t-on tenir la stabilité des prix sur l'olympiade si nous avons à nouveau une saison incomplète avec reprise de l'épidémie et une baisse durable du nombre de licenciés ? Quel sera notre niveau de licenciés ?

Nous pourrions également proposer les règlements en découpant par phase, à voir avec les instances, Ligue, Fédération.

Chacun pourra réfléchir à d'autres possibilités d'aides pour le prochain Comité.

- Règlement des aides pour les clubs

Vote pour le point suivant : Les aides ne seront adressées qu'aux clubs **à jour de règlement de toutes ses licences et des engagements sur les compétitions sur la saison 2020-2021.**

Résultat du vote

Contre 0 Abstention 0 Pour 10

Cet élément sera indiqué lors de la communication aux clubs.

- PGE

Le PGE est un prêt garanti par l'état à hauteur de 80%. Le montant est défini selon le Chiffre d'Affaires. Nous pourrions bénéficier d'environ 20 000 Euros.

On ne rembourse rien la 1^{ère} année. A la fin de cette 1^{ère} année nous avons la possibilité de demander une prolongation de 1 an pour commencer le remboursement ou rembourser. Le remboursement du prêt offre 2 possibilités : remboursement total ou remboursement par mensualités.

Les taux d'intérêts sont de l'ordre de 1%.

Si nous ne pouvions pas rembourser, 80% de la somme seraient prise en charge par l'état. Pour le reste, il existe des aides au niveau de la Ligue et de la Fédération.

L'avantage de ce prêt est d'avoir des liquidités qui permettent de se garantir d'éventuels besoins financiers pour les 2 années à venir. Nous souhaitons ne pas en avoir besoin mais c'est un filet de sécurité qui est proposé avec des conditions intéressantes. Il serait dommage de ne pas en profiter.

Il est bien précisé que le PGE ne servira pas pour la relance mais restera un prêt de précaution.

Ces éléments seront communiqués aux clubs.

Vote pour l'accord de la réalisation d'une demande de PGE pour le Comité

Résultat du vote

Contre 0 Abstention 0 Pour 10

7. Candidatures à pourvoir au comité pour la période 2021-2024

David nous informe qu'il fait une VAE et qu'il ne dispose plus du temps nécessaire pour continuer à assurer le poste de Trésorier du Comité. Ce poste sera vacant dès la saison prochaine.

Il faut donc trouver un trésorier.

8. Information ping sans frontière

Un kit a été commandé pour mise en place d'un bac de récupération des revêtements usagés des pongistes. Ceux-ci seront envoyés à l'étranger principalement vers l'Afrique. C'est une action mise en place par la Fédération.

9. Informations diverses

- Le club de Séné a remercié le Comité pour sa participation et sa présence lors du décès de Maurice SIMON
- Suite au décès d'Olivier BRIENS, le Comité va recevoir un don de 650 Euros. En conformité avec les volontés de sa famille cette somme sera affectée à destination des compétitions Jeunes comme les Premiers Pas Pongistes.
- Un bug de Microsoft a rendu inutilisable le photocopieur. En dépannage, une imprimante laser a été réinstallée en attendant une action corrective de Microsoft.
- Une réunion CSR est prévue le 8 mai pour définir le calendrier sportif.
La journée des titres est annulée.
- Arbitrage. Les tenues sont arrivées et en cours de broderie. De l'aide sera demandée pour éclater et préparer les commandes par Comités.
- La Ligue sera informée de notre intention d'aider les clubs financièrement pour les licenciations de la saison prochaine.
- La circulaire administrative devra être faite pour le 15 juin.
- La date de la prochaine Assemblée Générale du Comité est fixée au 18 septembre 2021

La prochaine réunion est fixée au 15 Mai 2021 à 9h30.

La réunion s'achève à 21h15